

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[CollectionBoite_051 | La Volonté de savoir.CollectionBoite_051-4-chem | 8-9. Onanisme. Histoire de Guillaume Item\[Léninisme contre onanisme\]](#)

[Léninisme contre onanisme]

Auteur : Foucault, Michel

Présentation de la fiche

Coteb051_f0222

SourceBoite_051-4-chem | 8-9. Onanisme. Histoire de Guillaume

LangueFrançais

TypeFicheLecture

RelationNumérisation d'un manuscrit original consultable à la BnF, département des Manuscrits, cote NAF 28730

Références éditoriales

Éditeuréquipe FFL (projet ANR *Fiches de lecture de Michel Foucault*) ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle).

Droits

- Image : Avec l'autorisation des ayants droit de Michel Foucault. Tous droits réservés pour la réutilisation des images.
- Notice : équipe FFL ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Notice créée par [équipe FFL](#) Notice créée le 19/03/2021 Dernière modification le 23/04/2021

SOCIÉTÉ

« L'oublié » de la tour Eiffel

Gabriel Garcia n'est pas un gréviste comme les autres. Petit homme de quarante-quatre ans aux yeux pétillants, il ne porte pas une de ces casquettes marquées du sigle d'un syndicat, ni de macaron criard. Après le rassemblement des syndicats sous la tour Eiffel, où il était arrivé avant tout le monde, il ne s'est pas décidé comme les autres « oubliés », à quitter le Champ de Mars au soir du 10 juillet. Espagnol, travailleur immigré en France depuis 1961, ce père de huit enfants n'est pas non plus O.S. ou P.2 dans une usine. Il ne loge pas dans un appartement, un foyer de travailleurs, une caravane ou un taudis : avec sa femme et cinq de ses enfants — les plus jeunes — cet artisan de Saint-Flour (Cantal) a tout simplement décidé de « monter » à Paris pour « faire connaître sa situation dramatique ».

Il fait la grève de la faim depuis le 7 juillet dernier. Sa berline Peugeot, une 404 bleu clair un peu usée qui stationne le plus souvent sous la tour Eiffel, représente le seul refuge de toute sa famille, sept personnes, depuis onze jours. Depuis que les allocations familiales — faute de cotisations — ont cessé d'arriver, de quoi vivent-ils ? « De la charité », répond sans trop de honte Gabriel Garcia, le responsable de cette équipée incroyable entreprise avec les gosses — « c'est la seule solution », s'excuse-t-il — pour tenter l'impossible. C'est que l'affaire Garcia n'est pas simple.

Au seuil de la faillite

Elle remonte à 1969, au moment où Gabriel Garcia — auparavant ouvrier chez un entrepreneur de Saint-Flour — décide de se mettre à son compte. Dès le début, les commandes se font nombreuses : Gabriel Garcia est bon artisan. Alors, il décide d'acheter, chez un garagiste de la ville, M. Pelcran, une camionnette d'occasion pour laquelle, avant même de l'avoir conduite, il verse un acompte de 2 000 F sur les 3 000 F fixés. C'est au cours du premier essai du véhicule que M. Garcia va s'apercevoir de la mauvaise affaire : impossible de rouler plus de 50 mètres... Il décidera donc de porter plainte pour escroquerie ; jusqu'au 28 mars 1974, l'affaire en restera là.

C'est à cette date, sur laquelle M. Pelcran, devenu créancier, que M. Ménard, huissier à Saint-Flour, vient saisir la camionnette, entre-temps remise à neuf par son « propriétaire ». Quand celui-ci décide de régler le montant de la saisie afin de récupérer au plus vite son véhicule, il est trop tard. Le petit camion est déjà chez M. Pelcran, qui se met à réclamer des frais de garage ! Découragé, Gabriel Garcia se rend alors à Madrid, au ministère des affaires étrangères, pour expliquer son cas. L'affaire est transmise à Paris, où l'ambassade d'Espagne reçoit également la visite de l'artisan.

Lorsqu'il revient à Saint-Flour, « quelqu'un » a payé les frais de garage et Gabriel Garcia peut se remettre au travail. Mais les commandes n'arrivent plus comme avant. Puis, tout d'un coup, le propriétaire de l'atelier, loupé par son ancien patron, où il travaille décide de mettre les scellés et de faire saisir le matériel qui y est entreposé : le loyer n'était plus réglé depuis des semaines.

C'est le drame. Le CID-UNATI d'Auvergne se mobilise et manifeste. Gabriel Garcia entreprend une grève de la faim devant le domicile de M. Ménard, l'huissier. La presse locale s'ensuit. Le 21 octobre 1974, finalement, la levée de la saisie est ordonnée. Mais, ironie du sort, quand Gabriel Garcia peut réellement reprendre le travail, la crise du bâtiment décourage les nouveaux clients. Les anciens, quant à eux, ne paient plus leurs factures. Et l'entreprise — déjà rudement secouée — atteint rapidement le seuil de la faillite, victime de la conjoncture et aussi d'une gestion assez peu rigoureuse...

Le statut d'entrepreneur empêche Gabriel Garcia de toucher une allocation-chômage. Son permis de séjour d'artisan lui « interdit », dit-il, de trouver une place d'ouvrier. A Saint-Flour, on affirme que « Garcia s'est fait gruger ». Lui, sans vouloir l'admettre, parle de « monstres qui n'ont pas reculé devant le risque de voir dix personnes mourir dans la misère ». Et pour cet homme trop confiant, dépassé par la paperasserie, le seul moyen d'en sortir ce sera de « faire de la publicité sous la tour Eiffel »... — U. G.

L'adoption est créée après des ministres de la justice et de la santé

Un « conseil supérieur de l'adoption » est créé par un décret publié au Journal officiel du vendredi 18 juillet. Ce conseil, consultatif, placé auprès du garde des sceaux et du ministre de la santé, se mettra assez vite au travail pour étudier la réforme de la législation dont Mme Veil a annoncé qu'elle ferait l'objet d'un projet de loi déposé au cours de la session d'automne du Parlement (le Monde du 7 juin). Ce texte devrait permettre d'assouplir les règles permettant la déclaration d'abandon.

Dès 1973, M. Michel Poniatowski, alors ministre de la santé, avait proposé la création d'un tel conseil. Mme Simone Veil avait, pour sa part, repris l'idée, en novembre 1974, au fort de la discussion sur l'avortement, affirmant que la question de l'adoption lui était « beaucoup plus chère » que celle de l'interruption de la grossesse.

Les missions du conseil supérieur sont ainsi définies :

« Proposer aux pouvoirs publics toute mesure législative, réglementaire ou administrative de nature à faciliter la solution des problèmes de l'adoption, notamment par la mise en œuvre d'une meilleure coordination entre les organismes et œuvres intéressés ».

« Contribuer à l'information sur les problèmes de l'adoption et de l'enfance, des familles candidates à l'adoption ainsi que du public ».

« Proposer toute mesure de nature à améliorer la formation de toutes les personnes susceptibles de prendre des mesures à l'égard des enfants abandonnés ou délaissés, notamment en faisant des propositions quant aux programmes de formation ».

Le nouvel organisme sera composé de vingt et une personnes : un sénateur, un député, deux représentants de chacun des ministères intéressés (Justice et Santé), un représentant des affaires étrangères, le président de la Fédération des associations de foyers adoptifs, un représentant d'une association de pupilles, le président du service social d'aide aux émigrants, deux magistrats, deux directeurs de l'action sanitaire et sociale, un représentant d'une œuvre privée d'adoption et

« six personnalités choisies en raison des travaux pour lesquels elles ont contribué à la connaissance des problèmes de l'adoption ».

Des manuels d'éducation sexuelle mis en vente à Pékin

LÉNINISME CONTRE ONANISME

Pékin (A.F.P.). — Des manuels traitant des problèmes sexuels ont récemment été mis en vente en Chine, portant sur les méthodes de contraception, la stérilisation de l'homme et de la femme, et la situation particulière des adolescents. Ces ouvrages abondamment illustrés sont disponibles pour l'équivalent de trente centimes environ dans les librairies de Pékin et attirent de nombreux acheteurs. Ils comportent, en guise d'introduction, une série de citations du président Mao Tse-toung sur l'hygiène, le travail médical et le « service du peuple ».

Les méthodes de contraception intra-utérines sont présentées comme le plus élevé. L'usage de la pilule, indiquent les manuels, ne peut entraîner pour la santé aucun effet secondaire sérieux. Une série de dessins retrace, pour l'homme, les différents stades d'une opération de vasectomie.

Le livre consacré aux problèmes sexuels des adolescents énumère les conséquences néfastes de la masturbation, pour l'homme comme pour la femme : stimulation cérébrale excessive, étourdissements, insomnies, affaiblissement général de l'organisme, et, enfin, « érosion de l'énergie révolutionnaire ». Pour combattre ces penchants, sont recommandées la pratique du « tai chi chuan » — une forme traditionnelle de gymnastique chinoise — et l'acupuncture. D'autre part, l'étude approfondie des œuvres de Marx, Lénine et Mao Tse-toung doit permettre de prévenir les tentations à l'onanisme. Il en va de même de fréquents exercices physiques et du port de sous-vêtements lâches. Le manuel n'aborde pas la question des rapports sexuels en dehors du mariage, sujet rarement évoqué en Chine.

COLLEGE CEVENOL

Enseignement secondaire privé à la Montagne
43400 LE CHAMON-SUR-LIGNON. — Tél. : 52-72-52.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE

Préparation aux BAC G1 Technique administrative (non sans préparation aux BAC G2 Technique quantitative de gestion, sur demande)
Enseignement intégré à l'enseignement général.

INTERNAT - EXTERNAT - Garçons et filles

Ouvert les week-ends et petites vacances, sauf Noël et Pâques.

Monde

CHAQUE SEMAINE

SÉLECTION

DOMODAIRE

Service aux lecteurs
vidant à l'étranger

livre spécimen sur demande

Cu.
Comme
dragons à
blique fédér.
lieutenant-col.
été relevé de st...
par le ministre de la dé...
se refuse à infirmer ou à c...
mer cette information donnée
le syndicat C.F.D.T. des P...
Des représentants de cette c...
trale avaient en effet été accue...
lis par le lieutenant-colonel Pi...
chot, le 29 juin dernier, à l'occa...
sion d'une journée « portes ou...
vertes » dans cette unité militaire.
Ils avaient visité le régiment et
s'étaient comportés, avaient-ils
alors indiqué, « comme une com...
mission d'hygiène et de sécurité
dans une entreprise ».

Il semble aussi qu'à l'origine de
cette sanction disciplinaire prise
à l'encontre du lieutenant-colonel
Pichot figurent d'autres raisons,
comme la présence au 5^e régiment
de dragons d'un comité de
soldats très actif. Depuis le dé...
but de l'année, des chahuts ont
eu lieu dans cette unité à l'occa...
sion de la libération d'appelés et
notamment, en janvier, un début
d'attouppement dans la cour à la
suite d'une réunion amicale au
départ, de libérables. D'autre part,
des distributions de tracts anti...
militaristes ont eu lieu devant
l'entrée de la caserne et des inci...
dents se sont produits avec des
manifestants allemands.

● M. An...
missionnaire en...
pour le Languedoc...
l'Association les Fran...
la bombe que présidé...
Paris de Bollardière, déci...
considérer comme radié de...
dre national de la Légion d'h...
neur ». Il entend ainsi s'élev...
contre le défilé des missiles Plu...
ton lors de la fête nationale, à
Paris.

● Une convention de coopé...
ration technique militaire a été
signée à Beyrouth, mercredi
16 juillet, entre la France et le
Liban, qui prévoit de mettre à
la disposition de l'état-major
libanais des conseillers techni...
ques français pour l'instruction
d'officiers libanais de l'armée de
terre et des blindés.

la porte
tira pas sur
dépit, déshusé
cela le chômage,
une femme proche
quantaire. Licenciée des
teries Gringoire de Mantes,
la grande banlieue de Paris, elle
parcourt depuis octobre 1974

fora ou tant deux heures.

Martine est mariée, a deux en...
tants. Elle aussi a été licenciée
de chez Gringoire. « On devait
me reclasser, l'attends encore...
Alors j'occupe mes journées
comme je peux. Je me lève à
6 heures, je prépare le petit
déjeuner, tout le monde part. Je
nettoie, j'adore faire le ménage.
A 11 heures Mina arrive, on
bavarde, et c'est tout ce qu'on
fait. J'en ai un peu honte... »

Alors, partir travailler à Paris,
qui se trouve à une soixantaine
de kilomètres ? Des hommes le
font. Mais les femmes ?

« Il faut déjà de l'argent pour
prendre le train. Ce n'est pas
rentable. Il faudrait habiter là-
bas. J'ai travaillé à l'emballage,
dans une maroquinerie près de
la place de la République. Je
partais à 7 h. 10, je rentrais à
8 heures le soir. Une fois le
train, la nourriture payés, il ne
restait rien. La liberté, ça se
paie, mais ça coûte trop cher.
J'étais épuisée, et à la maison
ça ne marchait plus. Alors je
cherche un travail dans la ré...
gion. Des ménages peut-être ? »
— D. R.

(PUBLICITE)

Appel d'offres

EGYPTIAN NAVIGATION Co

2 El-Nasser Street
ALEXANDRIE Egypte

Telex 4131 ARNAV UN

PETROLIER EGYPTIEN

(23 décembre)

Les offres devront être adressées au Président-Directeur Général
et être accompagnées d'un dépôt provisoire représentant 2 % du
montant de la soumission à l'adresse mentionnée ci-dessus avant le
31 août 1975.

Tous les détails concernant cet appel d'offres peuvent être
obtenus auprès du Directeur des Approvisionnements de la société en
référence contre une somme de 5 livres égyptiennes.

(Publicité)

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE

BUREAU CENTRAL DU MATERIEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° 3/BCM/75

Un avis d'appel d'offres ouvert est lancé pour la fourniture des
matériels suivants :

- Lot n° 1 : Robinetterie et petits matériels de lutte contre l'incendie.
- Lot n° 2 : Lances d'incendie à eau et à mousse.
- Lot n° 3 : Tuyaux d'incendie.
- Lot n° 4 : Cordages et commandes.
- Lot n° 5 : Bobelles à coulisses et à crochets.

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres
auprès du Ministère de l'Intérieur - Direction Nationale de la Protection
Civile - Bureau Central du Matériel, sis au Palais du Gouvernement
(ALGER).

Les soumissions ainsi que les pièces fiscales et sociales exigées par
la réglementation en vigueur devront parvenir à l'adresse sus-
indiquée, sous double enveloppe cachetée, avec la mention sur l'enve-
loppe extérieure « APPEL D'OFFRES n° 3/BCM/75 - A NE PAS OUVRIR ».

La date limite de remise des offres est fixée au 23 juillet 1975, à
18 heures, délai de rigueur. Toute offre parvenue après cette date ne
sera pas prise en considération.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant
90 jours.

(PUBLICITE)

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

DIRECTION NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE

BUREAU CENTRAL DU MATERIEL

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL

N° 5/BCM/75

Un avis d'appel d'offres ouvert est lancé pour la fourniture des
matériels suivants :

- Lot n° 1 : Appareils de désincarcération.
- Lot n° 2 : Appareils de traction 5 et 10 tonnes.
- Lot n° 3 : Appareils respiratoires isolants avec batteries de recharge.
- Lot n° 4 : Ensembles électro-secours 30.000 Volts.
- Lot n° 5 : Equipement des ambulances de Protection Civile (matériel
sanitaire de secours aux blessés et soins aux asphyxiés).

Les fournisseurs intéressés peuvent retirer le dossier d'appel d'offres
auprès du Ministère de l'Intérieur, direction nationale de la Protection
civile, bureau central du matériel, sis au Palais du Gouvernement, Alger.

Les soumissions ainsi que les pièces fiscales et sociales exigées par
la réglementation en vigueur, devront parvenir à l'adresse sus-indiquée,
sous double enveloppe cachetée, avec la mention sur l'enveloppe exté-
rieure « APPEL D'OFFRES N° 5, BCM/75 - A NE PAS OUVRIR ».

La date limite de remise des offres est fixée au 28 juillet 1975, à
18 heures, délai de rigueur. Toute offre parvenue après cette date ne
sera pas prise en considération.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant
90 jours.

LE

La
nouv
d'un
d'emp
les
épou
d'env
en
aug
mat
pui
On
den
(+
seu
Les
obs
114
en
et de
un a

La
sa gra
corrigé
plus s
évolutio
constate
tation d
juin au
cédent
il y a u
verse, on
des offres
de 105 700
et de 236 6

En un an
mandes par
ainsi passée

Le chô
a doub

Le nombre d
nises par l'UNEL
augmentation it
en juin au lieu
(+ 5,59 %) et
un an (+ 111,4
Quant au chô
les derniers chiffr
mois de mai, il es
332 800 personnes tot
lieu de 365 000 en a
et de 32 500 il y a un

● NEUF MILITAN...
CAUX DE L'EL...
SOTRIMEC A S...
ont été condamnés
juillet, à des pe
sursis, allant de q
de prison à 10
d'amende. Ils avaie
tré, le 8 avril, des
personnes chargées d
dation des biens de
prise.